



## RESTER CHEZ SOI AVEC FACILAVIE

Depuis 45 ans, les 451 aides à domicile de FACILAVIE interviennent 7j/7, 365j/an pour :

- l'accompagnement et l'aide :
  - aux actes essentiels de la vie quotidienne
  - aux actes ordinaires de la vie courante
  - dans les activités de la vie sociale et relationnelle
- de la garde à domicile
- le portage de repas à domicile

### Etre aidé au quotidien



Jacqueline, 85 ans, vit seule dans un modeste appartement. Son mari est décédé depuis 15 ans et aujourd'hui, elle a quelques soucis de santé. Afin de demeurer chez elle le plus longtemps possible, elle a fait appel à Facilavie. Jacqueline était une personne dynamique. La joie de vivre chevillée au corps, elle était toujours prête à aider les autres. Elle a donné beaucoup de son temps à ses parents. Mais celui-ci passe et la santé s'use. Quand elle a constaté que marcher, faire sa toilette, s'habiller et faire les courses relevaient de l'exploit, Jacqueline a compris que le temps était venu de limiter les sorties, de cesser de conduire et d'être aidée par l'entourage et par des services compétents. Alors, Conseillée par des amies, elle s'est adressée à Facilavie. Rapidement, une auxiliaire de vie est venue, lorsque Jacqueline est rentrée chez elle après un séjour en milieu hospitalier. Depuis deux ans, Jacqueline est aidée et s'en trouve bien. L'aide à domicile est chez elle deux fois par jour. Dès le matin, elle vient préparer le petit déjeuner, aide Jacqueline à faire sa toilette et range sa chambre. Jacqueline trouve que le temps passe vite mais l'aide à domicile doit aller aider d'autres personnes. « Je ne lui dis même pas ce qu'il y a à faire et, mon Dieu, elle s'organise dans le temps dont elle dispose ». Quand on ne peut plus bouger de chez soi, on perd ses relations sociales, « une auxiliaire de vie, c'est avoir de la visite et pouvoir dialoguer ». Jacqueline regrette un peu que ce ne soit pas toujours la même personne, mais elle comprend que les aides à domicile puissent être malades, en congés ou en formation. « Mais, en tout cas, elles sont toutes gentilles » dit-elle. « Avec ces services, j'espère bien rester chez moi le plus longtemps possible ». Jacqueline ne veut pas quitter son appartement que quelques aménagements ont rendu plus pratique. La maison de retraite, elle ne veut pas y penser.

Possibilités d'aides financières  
et d'avantages fiscaux  
en fonction de  
votre situation  
et de vos ressources

### Notre Responsable de secteur FACILAVIE sur votre canton :



Vous pouvez contacter  
**Nathalie CHAMARD**  
au 02.48.23.06.78 à FACILAVIE  
ou la rencontrer à sa permanence de

SANCERRE - Rue Nationale  
Tél : 02.48.54.07.09

Le 2ème et 4ème jeudi de chaque mois  
de 14h à 16h30

OU

SAVIGNY EN SANCERRE - Mairie  
Tél : 02.48.78.50.90

Le 3ème jeudi de chaque mois  
de 9h à 11h

## FACILAVIE

7 rue de l'Île d'Or - CS 60004  
18020 BOURGES CEDEX  
Tél : 02.48.23.06.70

Permanence téléphonique  
de 9h à 12h le samedi  
pour les urgences : 06.08.68.43.99

[facilavie@orange.fr](mailto:facilavie@orange.fr)  
[www.facilavie.eu](http://www.facilavie.eu)